

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE
DU 22 JANVIER 2013

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le 22 janvier deux mille treize à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Ginette Aubin
Annie Beaupré
Manon Duhaime
Louise Gagné
Josée Gaudreault
Geneviève Guévin
Chantal Poliquin
Liette Savoie

MM. Claude Beaulieu
Ulrick Chérubin Jr
Simon Delisle
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

ABSENCES

Était absente :

M^{me} Marjolaine Allard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET
ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

CE-605-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET
ADOPTION
PROCÈS-
VERBAL DU
23 OCT. 2012**

CE-606-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Geneviève Guévin,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 23 octobre 2012, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée :

Aucune.

Information et correspondance :

Société de l'assurance automobile du Québec

Comité de parents :

Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement.

**SERVICE DE
GARDE**

Sorties à l'extérieur de l'école :

Ce point a été reporté à la rencontre du 19 février prochain.

**PLAN DE
LUTTE
CONTRE LA
VIOLENCE ET
L'INTIMIDATION**

CE-607-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,
QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit
accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

**RÉVISION
BUDGÉTAIRE**

CE-608-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,
QUE la révision budgétaire soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE

Anglais intensif (présentation de Landrienne) :

Monsieur Steve Marquis, directeur d'école à Landrienne, témoigne du déroulement de l'anglais intensif dans son secteur. Monsieur Marquis tiendra les membres du conseil au courant des résultats.

**SUIVI AU
PROJET
ÉDUCATIF**

Activités de financement des finissants :

CE-609-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Beaupré,

QUE les activités de financement des élèves finissants en 6^e année soient acceptées telles que présentées (voir feuille en annexe).

ADOPTÉE

Carnaval :

Le Carnaval aura lieu le 22 février prochain selon une nouvelle formule. Les élèves pourront s'inscrire aux activités désirés dans la semaine du 20 janvier.

Demande des Écuyers :

Les Écuyers demandent la permission d'utiliser les gymnases de l'école gratuitement. Le conseil mentionne que nous devons exiger des frais comme aux autres locataires-utilisateurs de nos locaux.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-610-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 45.

Réjean Paquette, président

Geneviève Guévin, secrétaire